



Mariage pour tous Franco-Ivoirien

Par **steph**, le **22/05/2013** à **21:52**

Bonjour,
A propos du mariage pour tous. J'entretiens depuis plus de 3 années une relation amoureuse avec mon ami ivoirien.
Après 2 tentatives de demande de visa court séjour restées infructueuses, nous envisageons de nous unir par le mariage pour enfin vivre notre relation ensemble ici en France.
Ma question est la suivante: nous serait-il possible de nous unir par le mariage à l'ambassade de France à Abidjan?
Ou bien si nous tentons une demande de visa long séjour pour motif de mariage en France, (les bans seraient alors publiés) si nous remplissons tous les critères demandés, peut-on nous refuser cette demande de visa ?
D'avance merci de m'éclairer de votre réponse.
Cordialement.

Par **amajuris**, le **22/05/2013** à **23:09**

Bjr,
Il sera plus facile d'obtenir le visa long séjour conjoint de Français donc une fois marié en Côte d'Ivoire.
cd

Par **steph**, le **23/05/2013** à **19:46**

Bjr Amajuris, neuh.....ça voudrait dire qu'il nous serait possible de nous marier à l'ambassade de France à Abidjan ? (entre homme) je précise ! En tous cas, merci pour votre réponse. Bien cordialement.